Communauté métropolitaine de Montréal

Analyse de la conformité au PMGMR des projets d'implantation ou de modification d'installations de gestion des matières résiduelles

FORMULAIRE DE DEMANDE

1 – INFORMATIONS ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Informations :

L'émission d'un avis de conformité au PMGMR est réalisée en vertu de l'article 53.27 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, qui vise à assurer que les activités de gestion des matières résiduelles mises en œuvre par des tiers sur le territoire d'un organisme municipal régional le soient dans le respect des dispositions prévues au plan de gestion des matières résiduelles en vigueur. Le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) est disponible à l'adresse suivante : http://cmm.qc.ca/fr/champs-intervention/environnement/plans-en-environnement/plan-metropolitain-de-gestion-des-matieres-residuelles/.

Instructions :

- Se référer au guide du demandeur pour compléter le formulaire
- Fournir tous les renseignements demandés (annexer des documents au besoin)
- Transmettre le formulaire complété et signé par le promoteur à :

  Par courriel - pmgmr@cmm.qc.ca

  ou par la poste - Communauté métropolitaine de Montréal, 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, Montréal, H3A 3L6

- Écrire à pmgmr@cmm.qc.ca pour toute question

2 – IDENTIFICATION

2.1 Nom du requérant		2.3 Numéro d'entreprise du Québec - NEQ
2.2 Adresse		Code postal
Téléphone	Télécopieur	Courriel

3 – INFORMATIONS SUR LE PROJET

3.1 Localisation de l'installation projetée ou à modifier (adresse et numéros de lots, plan de localisation à joindre)	Code postal
3.2 Le requérant est-il propriétaire du terrain? ☐ Oui ☐ Non	

3.3 Cochez le type d'installation faisant l'objet de la demande	☐ Installation de compostage ☐ Écocentre ☐ Installation de biométhanisation ☐ Lieu d'élimination. Précisez : ☐ Centre de tri des matières recyclables ☐ Autre. Précisez : ☐ Centre de tri/conditionnement des résidus de construction, rénovation, démolition

3.4 Capacité annuelle de l'installation : _____ tonnes/an

OU

Capacité annuelle initiale : _____ tonnes/an ET

Capacité annuelle modifiée : _____tonnes/an

3.5 Types de résidus acceptés :

3.6 Provenance des résidus acceptés :

3.7 Justification du projet

3.7.1 Le projet répond à quelle problématique?

3.7.2 Quels sont les objectifs poursuivis par le projet?

3.7.3 Quels sont les moyens prévus pour atteindre les objectifs (ex. : technologie)

3.7.4 Quels sont les résultats attendus?

3.7.5 Quelle proportion de la population du territoire métropolitain sera desservie par cette installation?

4 – ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ DU PROJET AU PMGMR

4.1 Le projet s'inscrit-il dans la hiérarchie des 3RV-E?

☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?

4.2 Le promoteur a-t-il pris des mesures pour minimiser les impacts de son projet sur les émissions de gaz à effet de serre? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?
4.3 Le promoteur a-t-il pris des mesures pour améliorer l'accessibilité des installations de recyclage aux citoyens ou utilisateurs? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?
4.4 Le projet répond-t-il aux besoins de la Communauté quant aux quantités de matières résiduelles à traiter, tout en réduisant la dépendance aux installations d'élimination situées à l'extérieur du territoire métropolitain? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?
4.5 Le projet contribue-t-il à l'atteinte de l'objectif de recyclage de 75 % des matières recyclables? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?
4.6 Le projet contribue-t-il à l'atteinte de l'objectif de recyclage de 70 % des matières organiques? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?
4.7 Le projet contribue-t-il à l'atteinte de l'objectif de recyclage de 70 % des résidus CRD? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?
4.8 Le projet contribue-t-il à l'atteinte de l'objectif de réduire la quantité de matières résiduelles générées (kg/pers.) de 10 %, pour tous les secteurs? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?
4.9 Le projet contribue-t-il aux objectifs de à 425 kg/pers./an de réduire les quantités de matières éliminées par tous les secteurs et de réduire à 170 kg/pers./an la quantité de matières résiduelles éliminées par le secteur résidentiel, hors boues? ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?
4.10 Le promoteur dispose-t-il des autorisations requises (municipales, Commission de protection du territoire agricole si applicable)? Joindre des copies certifiées à la demande. ☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?

4.11 Le promoteur a-t-il prévu des mesures visant l'acceptabilité sociale de son projet?

☐ Oui ☐ Non ☐ Non applicable Si oui, comment?

5 – DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

☐ Si le requérant est une personne morale, une société ou une association, la copie certifiée d'un document émanant du conseil d'administration ou de ses associés ou de ses membres, qui autorise le requérant de la demande à la présenter

☐ S'il s'agit d'une municipalité, la copie certifiée d'une résolution du conseil qui autorise le signataire de la demande à la présenter

☐ Le formulaire complété

☐ Le plan de localisation

☐ Le certificat du greffier ou du secrétaire-trésorier d'une municipalité locale, attestant que la réalisation du projet ne contrevient à aucun règlement municipal

☐ L'autorisation/l'attestation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) si requise

☐ Si demandeur n'est pas propriétaire des lieux, un accord écrit des propriétaires pour la réalisation des activités à implanter ou à modifier

6 – DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Le soussigné, en tant que représentant dûment mandaté, certifie que les renseignements fournis et les documents annexés sont, à sa connaissance, complets et véridiques en tous points.

Signature	Date
Nom (en lettres moulées)	Titre ou fonction
Téléphone / Télécopieur	Courriel